



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prévention de l'addiction lors de la prise d'opioïdes

Question écrite n° 13549

Texte de la question

M. Philippe Frei appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la nécessité d'améliorer la prévention des risques d'addiction des patients aux opioïdes. Prescrits sur ordonnance aux patients victimes d'une pathologie provoquant des douleurs d'intensité modérée à forte, ces antalgiques ont prouvé leur efficacité thérapeutique depuis longtemps pour soulager de nombreux patients en souffrance. Toutefois, les opioïdes les plus puissants, comme le tramadol, la codéine ou la morphine dont bénéficient environ 5 millions de malades en France, présentent l'inconvénient d'entraîner un risque de dépendance extrêmement fort une fois le traitement terminé. D'après l'observatoire français des médicaments, le nombre d'hospitalisations liées à la consommation excessive d'antalgiques opioïdes prescrits a augmenté en France de 246 % entre 2000 et 2021 et les décès de 192 % entre 2000 et 2017. Aussi, dans la continuité de la recommandation formulée par l'Agence du médicament sur la nécessité d'améliorer la formation des professionnels de santé et de poursuivre la stratégie de prévention sur les risques d'addiction sur le long terme lors de la prise d'opioïdes, il lui demande de bien vouloir préciser les moyens et mesures pouvant être mis en œuvre pour améliorer l'anticipation de ce véritable risque de dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Frei](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13549

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10846

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Retrait à l'initiative de l'auteur)